

Du Dix août an mil huit cent soixante-douze, à neuf heures, de nuit.

ACTE DE NAISSANCE de Marie Jeanne Guerin
 né à La Gueule le huit du courant à onze
 heures, en son fils de Joseph Charles Guerin
 profession d' cultivateur âgé de vingt ans, domicilié
 à La Gueule et de Marie, Claire Gurol
 profession d' aucune âgée de vingt cinq ans,

domiciliée à La Gueule avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph, Nicolas Guerin.

pour le enfant âgé de vingt ans, profession d' cultivateur

Premier témoin, Armand Simon âgé de vingt deux ans,

profession d' propriétaire domicilié à La Gueule.

Second témoin, Stéphane Joseph âgé de vingt un ans,

profession d' cultivateur domicilié à La Gueule.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Franc, adjoint Belge

par Monsieur le Maire de La Gueule

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Guerin Armand Moncheux Franc

Du Deux août an mil huit cent soixante-douze, à cinq heures, de nuit.

ACTE DE NAISSANCE de Antoine Philémon Mathieu
 né à La Gueule le onze du courant à onze
 heures, en son fils de Philémon, Baptiste Mathieu
 profession d' Bouvier âgé de vingt six ans, domicilié
 à La Gueule et de Mme, Magdeleine Guerin
 profession d' aucune âgée de vingt six ans,

domiciliée à La Gueule avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Philémon, Baptiste Mathieu.

pour le enfant âgé de vingt six ans, profession d' Bouvier

Premier témoin, Charles Fanger âgé de quarante quatre ans,

profession d' propriétaire domicilié à La Gueule.

Second témoin, Castellan Arpin âgé de quarante un ans,

profession d' Cardennier domicilié à La Gueule.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Franc, adjoint Belge

par Monsieur le Maire de La Gueule

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Mathieu Arpin Castellan Franc

Du Dix septembre an mil huit cent soixante-douze, à cinq heures, de nuit.

ACTE DE NAISSANCE de Marie, Julie, Josephine, Fortunée, Françoise
 née à La Gueule le huit du courant à onze
 heures, en son fille de Cela Marie Nastracci
 profession d' employée en chemin de fer âgée de vingt quatre ans, domicilié
 à La Gueule et de Julie, Josephine, Françoise, Bresson
 son épouse, profession d' aucune âgée de vingt quatre ans,

domiciliée à La Gueule avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Cela Marie Nastracci.

pour le enfant âgé de vingt quatre ans, profession d' employée en chemin de fer

Premier témoin, Armand Simon âgé de vingt deux ans,

profession d' propriétaire domicilié à La Gueule.

Second témoin, Joseph, Armand, Saboul âgé de vingt un ans,

profession d' milicien domicilié à La Gueule.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Franc, adjoint Belge

par Monsieur le Maire de La Gueule

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Nastracci Franc Reboul Franc

Du Deux septembre an mil huit cent soixante-douze, à cinq heures, de nuit.

ACTE DE NAISSANCE de Lucie, Pauline, Armand, Armand
 née à La Gueule le onze du courant à onze
 heures, en son fille de Lucie, Armand
 profession d' Bouvier âgée de vingt six ans, domicilié
 à La Gueule et de Lucie, Armand
 profession d' aucune âgée de vingt six ans,

domiciliée à La Gueule avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le dit Lucie, Armand.

pour le enfant âgée de vingt six ans, profession d' Bouvier

Premier témoin, Paul, Armand âgé de quarante quatre ans,

profession d' propriétaire domicilié à La Gueule.

Second témoin, Armand, Armand âgé de quarante un ans,

profession d' milicien domicilié à La Gueule.

CONSTATE, suivant la loi par moi Joseph Franc, adjoint Belge

par Monsieur le Maire de La Gueule

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la

partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Franc Reboul Franc